

COMMISSION LOCALE
DE DEVELOPPEMENT RURAL
P-V de la réunion du 16 juin 2016

Présents : M. Ph. DODRIMONT, Président ;
MM. R. PARMENTIER, A. HOCQUET, M. BARTHOLOME, E. PREUD'HOMME, J-M.
DECLERCQ, Mme C. BONESIRE, P. CARPENTIER, Membres effectifs;
MM. D. COUVREUR, F. TIRIONS Membres suppléants;
Mme M-F. GILIS, Agent de développement (GREOA) ;
Mme V. BARTHOLOME, secrétaire.

Excusé : Ph. MATHIEU

Début de la séance à 20h00.

1) Approbation du procès-verbal de la réunion du 9 mars 2016

Le PV est approuvé.

2) Etat d'avancement de la Maison de village et de services à Nonceveux

La Commune rencontre toujours des difficultés avec l'entrepreneur quant au respect du planning. Cependant, ce dernier est présent plus régulièrement et des travaux sont en cours. Les châssis devraient être posés avant les congés du bâtiment. En outre, les travaux extérieurs ont également débuté pour créer la rampe d'accès au 1^{er} étage. La prochaine évaluation aura lieu pendant les congés. Cependant, il est difficile de trouver une alternative à la poursuite avec cet entrepreneur ; il sera en effet difficile de trouver un entrepreneur qui acceptera de poursuivre les travaux et d'être garant pour l'ensemble des travaux.

3) Test du plan de circulation du centre d'Aywaille en cours - évaluation

Au départ, il s'agit d'égoutter le centre pour le relier au collecteur existant ; environ 200 ménages sont concernés. La SWDE doit également remplacer des conduites à l'endroit. La Commune souhaite profiter de l'opportunité pour réaménager le centre afin de créer une nouvelle dynamique, d'augmenter l'attractivité en créant davantage d'espaces pour les piétons. C'est dans cette optique qu'un plan de mobilité a été élaboré. Le test du plan de circulation est en cours depuis le 12 mai 2016 et se poursuivra au moins jusqu'au mois d'octobre 2016 (démontage des terrasses).

L'objectif est de diminuer l'importance accordée à la voiture dans le centre et de rendre davantage d'espaces aux piétons et de convivialité. De nouveaux emplacements ont été créés dans l'avenue François Cornesse qui a été mise en sens unique entre l'Athénée et la Place Joseph Thiry. Une zone dépose minute pour l'Athénée sera testée rue de l'Enseignement. D'autre part, dans le cadre d'un autre dossier subsidié, un nouveau parking sera créé après la démolition de deux immeubles à l'entrée du centre (avenue L. Libert 25-27).

Les trottoirs actuels, notamment près des terrasses, n'offrent pas suffisamment d'espaces aux piétons et notamment aux PMR.

Afin d'améliorer les aménagements provisoires et de mieux mettre en évidence les futurs espaces de convivialité, des sculptures en pierre provenant des rencontres internationales de sculptures de Sprimont vont être placées dans le centre.

Les membres indiquent qu'une réflexion sera nécessaire pour la rue sous les Cours. La possibilité de créer une carte-riverain serait nécessaire. Les participants remarquent également que le côté face aux terrasses ne devra pas être oublié, que les trottoirs devront être suffisants de chaque côté. La déclivité de la place est également un élément à prendre en compte.

Les membres souhaitent savoir qui accorde l'autorisation pour les terrasses sur la route nationale. Il s'agit de la Direction des Routes sur avis du Collège. Des membres s'interpellent sur l'opportunité de laisser occuper une place de stationnement par une fleuriste notamment.

Le Président suggère que l'Horeca soit renforcé dans le centre d'Aywaille. Ce type de commerce craint moins le développement de l'e-commerce et des grandes surfaces. Il crée de l'emploi et est l'un des attraits de la Commune.

La réflexion d'aménagement de la Place devrait inclure le parc afin de recréer un espace de convivialité fréquenté.

Le marché de services pour la désignation d'un auteur de projet commun pour l'AIDE (partie égouttage), la Direction des Routes (partie voirie) et la Commune (aménagement de convivialité) est géré par l'AIDE. La Direction des Routes doit encore transmettre à l'AIDE ses impositions à intégrer au cahier des charges.

4) Divers

- Information de l'abandon du projet de motocross à Havelange au profit d'actions citoyennes en lien avec le PCDN

- Raborive : l'ancienne carrière a été achetée par la SA ELOY. Ce site deviendra un zoning à caractère artisanal axé sur les produits de bouche locaux. La réalisation d'un tronçon de type Ravel entre l'Amblève et le site sera prévu dans le cadre du permis d'urbanisme requis. La centrale hydroélectrique présente sur le site sera gérée par Merytherm.

Fin de la séance à 21h30.

Le Président,
Ph. DODRIMONT